

de projets de cogénération et de projets « captifs », il peut s'agir d'industries qui ne sont pas directement reliées à l'industrie de l'électricité.

Encadré 6.1 : Certains promoteurs Indiens de projets d'électricité

Tata Power
BSES
CESC
S. Kumar's
Hinduja National Power Corporation
RFG Korba West Power Company Ltd
Shree K.V. Maheshwar Hydel Power Corporation Ltd
Panch Power Ltd.
Central India Power Corporation
Reliance Jamnehar Power Company Ltd
Rosa Power Supply Company Ltd
GCK Industries
Gujarat Torrent Energy Corporation Ltd.
Jaiprakash Hydro Power Ltd.

Un agent ou représentant en Inde peut faciliter ces contacts et faire des recherches plus pointues sur le marché local. Le haut-commissariat du Canada à New Delhi et le consulat du Canada à Bombay peuvent fournir les noms de candidats adéquats.

En ce qui concerne les entreprises cherchant des perspectives à plus long terme sur le marché indien, et surtout espérant vendre aux entités du secteur public, une *présence manufacturière en Inde* peut s'avérer très importante. Il peut s'agir d'un arrangement d'importation et d'assemblage avec un fabricant indien ou d'accords de licence et d'entreprises en participation avec des partenaires locaux bien établis. Au moins 120 ententes de collaboration ont jusqu'à présent été établies entre des firmes canadiennes et indiennes de divers secteurs, dont l'énergie. Rien qu'à Delhi, on dénombre 27 projets en participation indo-canadiens.

Depuis 1991, le gouvernement de l'Inde facilite les choses aux entreprises internationales qui souhaitent investir dans un grand nombre de secteurs industriels, notamment dans celui du matériel de production et de transmission d'électricité. Les firmes étrangères peuvent désormais posséder jusqu'à 51 p. 100 (et, dans certains cas, plus) du capital-actions des nouvelles entreprises. L'autorisation d'investir est automatiquement accordée si la contribution étrangère au capital-actions est suffisante pour couvrir le coût des biens d'équipement importés.

On trouvera à l'*annexe IV* la liste de plusieurs firmes indiennes fournissant du matériel et des services à l'industrie de l'électricité. Les firmes canadiennes considéreront peut-être certaines d'entre elles comme des concurrentes, alors que d'autres pourraient être des partenaires dans des projets en participation ou des contrats de licence. On pourra trouver d'autres fabricants indiens aux sources de renseignement citées ci-après.

Facteurs financiers

Pour fournir les biens d'équipement dont a besoin l'industrie de l'électricité, il a longtemps été indispensable de pouvoir offrir des mécanismes de financement compétitifs. Pendant les années 1980, la concurrence que se faisaient les grands fournisseurs étrangers, appuyés par leurs agences nationales de crédit à l'exportation ou d'aide au développement, faisait des crédits « de faveur » la norme pour les projets énergétiques en Inde, et l'on en était même arrivé à considérer ce pays comme un « marché gâté ».

De 1982 à 1993, l'Inde a reçu quelque 5,2 milliards de \$ US en aide publique au développement pour l'industrie de l'électricité, soit plus que n'importe quel autre pays en développement, et c'était le premier pays bénéficiaire, pour l'industrie de l'électricité, des programmes d'aide bilatérale du Japon, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la